



De :	
From :	LABORIE André
Fax :	Téléphone :
A :	Vice procureur de la république
To :	M Jean Michel PELTIER
Date : 26/04/2016 Heure : 16:25 page(s) : 7	



-Message

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 28 avril 2016

PS : « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ». Voir procès-verbal de gendarmerie du 20 août 2014. « En attente d'expulsion »

A L'ATTENTION DE :

Monsieur Jean-Michel PELTIER
Vice Procureur de la République
Tribunal de Grande Instance de Toulouse.
Allées Jules Guesdes.
31000 Toulouse.

FAX : 05-61-33-71-13.

Objet : Demande d'intervention auprès de la SCP d'huissiers FERRAN 18 rue Tripière à Toulouse pour éviter une entrave à l'accès à un juge, à un tribunal en son audience du 3 mai 2016.

Saisine du Président de la chambre des huissiers le 27 avril 2016. « Ci jointe »

CORDIALEMENT

LABORIE André

N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens
FRANCE

U

R

G

E

N

T

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 28 avril 2016

PS : « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUTI ». Voir procès-verbal de gendarmerie du 20 août 2014. « En attente d'expulsion »

A L'ATTENTION DE :

Monsieur **Jean-Michel PELTIER**
Vice Procureur de la République
Tribunal de Grande Instance de Toulouse.
Allées Jules Guesdes.
31000 Toulouse.

FAX : 05-61-33-71-13.

Objet : Demande d'intervention auprès de la SCP d'huissiers FERRAN 18 rue Tripière à Toulouse pour éviter une entrave à l'accès à un juge, à un tribunal en son audience du 3 mai 2016.

Saisine du Président de la chambre des huissiers le 27 avril 2016. « Ci jointe »

Monsieur le Procureur,

Après ma demande urgente du 25 avril 2016, je vous demande d'intervenir à réception auprès de la SCP d'huissiers FERRAN à fin qu'il ne me soit fait entrave à la saisine d'un juge d'un tribunal.

Ce afin d'ordonner la signification des actes que je reprends dans ma demande formulée à Monsieur le Président de la chambre des huissiers de justice place LAFOURCADE.

- **Dont ci-joint.**

Certes que la SCP d'huissier FERRAN est au courant de cette saisine.

Je me suis permis de vous saisir nominativement Monsieur le Procureur de la République car je vous ai toujours estimé dans vos fonctions.

Je me suis permis de vous saisir nominativement Monsieur le Procureur de la République car j'ai appris que vous êtes au courant de cette difficulté de pressions exercées sur la SCP d'huissiers FERRAN qui agit que conformément à la loi.

A ce jour comptant sur toute votre compréhension à ce que le cours de la justice ne soit pas interrompue par le refus de signifier ces deux actes pour l'audience du 3 mai 2016 avec son enrôlement au greffe le vendredi 29 avril 2016.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Procureur de la République, l'expression de ma considération distinguée

Monsieur LABORIE André



Pièces jointe :

- Saisine du président de la chambre des huissiers en date du 27 avril 2016.

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 27 avril 2016

PS : « *Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUÏ) ». « En attente d'expulsion »*

Monsieur le Président
Chambre départementale des huissiers de justice
11 place Lafourcade
31400 Toulouse.

Fax : 05 62 26 44 84

chbre.dep.hj@wanadoo.fr

Objet : Demande de nomination de la SCP d'huissier FERRAN 18 rue Tripière 31000 Toulouse.

- **Pour :** Signification de deux assignations en référé devant le T.G.I de Toulouse pour son audience du 3 mai 2016 avec enrôlement au greffe au plus tard le vendredi 29 avril 2016.

Monsieur le Président,

Suite à mes différents courriers en demande pour que soit signifié les deux actes.

- Soit à Monsieur TEULE Laurent.
- Soit à la SCP d'huissiers FERRER & PEDAILLE

Je ne peux comprendre de ce silence alors que c'est une obligation de ne refuser son ministère à signifier des actes.

Que comptez-vous faire si la SCP d'huissier FERRAN s'y refuse malgré toute mon indulgence auprès d'elle pour qu'elle intervienne.

- *Ci-joint mon courrier du 27 avril 2016 relatant encore des faits graves qui me portent préjudices.*

Car les significations doivent être effectuées pour **l'audience du 3 mai 2016 à 9 heures 30 avec enrôlement pour le vendredi 29 avril 2016**

Comptant sur votre compréhension Monsieur le Président à faire cesser cette entrave et à faire signifier ces actes.

- Veuillez m'informer des suites sur mon mail : laboriandr@yahoo.fr

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Président à mes respectueuses salutations.

Monsieur LABORIE André



Pièce jointe :

- *Courrier du 27 avril 2016 à la SCP FERRAN*

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 27 avril 2016

PS : « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUÏ) ». « **En attente d'expulsion** »

SCP FERRAN Huissiers de justice
18 rue Tripière
31000 Toulouse.

Fax : 05-61-21-01-37.

MAIL : jean.ferran422@orange.fr

Objet : Demandes de significations

I / A Monsieur TEULE Laurent d'une assignation en référé devant le T.G.I de Toulouse pour son audience du 3 mai 2016 avec enrôlement au greffe au plus tard le vendredi 29 avril 2016.

II / A la SCP d'huissier FERRER - PEDAILLE une assignation en référé devant le T.G.I de Toulouse pour son audience du 3 mai 2016 avec enrôlement au greffe au plus tard le vendredi 29 avril 2016.

Cher Maître,

Après vérification du suivi de mon recommandé du 21 avril 2016 ou je vous fournissais les pièces suivantes soit :

- Un chèque de 150 euros en acompte.
- Ma demande de mission.
- L'autorisation de votre nomination par le président de la chambre des huissiers.
- Les deux assignations à délivrer.

Soit tous ces éléments pour parfaire à votre mission d'huissier de justice et pour l'audience du 3 mai 2016 avec enrôlement le 29 avril 2016.

- *Soit surpris à ce jour que vous avez refusé mon recommandé comme l'indique le document de la poste.*

Je crois qu'il est nécessaire que vous retrouviez la raison de me signifier ces deux actes en votre possession.

- Je vous communique à nouveau ces deux actes en fichier joint.

Je vous rappelle que j'ai toujours été réglo dans nos relations, que vous avez toujours été payé de vos honoraires et qui le seront toujours.

Je n'ai agi auprès du procureur de la république de Toulouse et auprès de la chambre des huissiers que dans le seul but que vous ne subissiez de pression pour vous refuser de signifier des actes à ma demande et pour avoir accès à la justice.

Comptant sur votre compréhension.

Soit à ce jour en l'absence de vous être justifié sur les éventuelles pressions exercées à votre encontre, je dois être toujours considéré sans discrimination comme un autre lien pour que votre ministère me soit ouvert.

Dans cette attente que ces deux actes soient signifiées comme demandé dans mon courrier du 21 avril 2016, je vous prie de croire cher Maître l'expression de mes sentiments dévoués.

Monsieur LABORIE André



Pièces :

- *Ci-joint par mail :*
- *Les deux assignations.*
- *Mon courrier du 21 avril 2016 envoyé en recommandé que vous avez refusé suivant attestation de la poste.*
- *Et le courrier de ce jour.*